

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2619

23 octobre 2012

SOMMAIRE

Acme Products Holding S.A.	125698	Ganot S.à r.l.	125707
Alias Investment	125697	Gaynor Management S.à r.l.	125707
Alquity SICAV	125698	Général de Conseils et de Participations S.A.	125706
Alquity SICAV	125698	Giesecke & Devrient International Finance S.A.	125707
Amenophis S.A.	125699	Giesecke & Devrient International Finance S.A.	125708
AQUA AM S.A.	125699	GIT Worms	125712
Atom Management S.à r.l.	125666	Giva S.A., SPF	125712
AVE International S.A.	125700	GLH Shipping S.A.	125707
Avery Dennison Management Luxem- bourg S.à r.l.	125697	Global Blue Management & Co S.C.A. ..	125700
Berkeley Luxembourg S.à r.l.	125700	Global Management	125711
Betagroup Holding S.A.	125700	Global Management	125712
Brennus S.A.	125676	Goodman Lavender Logistics (Lux) S.à r.l.	125705
CAD Consulting S.A.	125701	Greenoaks Properties Luxembourg S.à r.l.	125706
CERE III W Co-Invest S.à r.l.	125699	G-Six-G, SA SPF	125705
CEREP City Office S.à r.l.	125701	Guyana Holding S.à r.l.	125706
CEREP III Sweden S.à r.l.	125701	Haken Lighthouse	125680
CEREP Students S.à r.l.	125702	Highland Holdings (Luxembourg) S.à r.l., SPF	125677
Continental Finance Group S.A.	125702	Imexal S. à r.l.	125712
eFront Luxembourg	125697	LU PC VIII S.à r.l.	125702
Eliot Luxembourg Holdco S.à r.l.	125712	New Baumeeschter S.à r.l.	125698
Elysee & Associates Luxembourg	125702	Oriole Parkway (Lux) S.à r.l.	125682
Elysee & Associates Luxembourg	125703	Pinxton S.A.	125703
Erual S.à r.l.	125703	Property Capital Partners SPF S.A.	125691
Essential Resources S.C.A.	125703	Run Light International S.à r.l.	125710
ETI	125701	San Juan Investments S.à r.l.	125705
Etilux Luxembourg S.A.	125704	Trapeze ITS Luxembourg	125708
European Business Technologies & Engi- neering Expertises S.A.	125704		
Eurotrust	125704		
Fat Pipe Europe S.A.	125704		
Fat Pipe Europe S.A.	125705		
Fennel Acquisition (Lux) S.à r.l.	125704		

Atom Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 171.721.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-fifth day of September.

Before Maître Gérard LECUIT, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the Under-signed, acting instead and place of Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, temporarily unavailable, who will hold the present deed.

THERE APPEARED:

KKR Global Infrastructure Investors L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and, registered with the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership under number 43026, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors L.P.");

KKR European Infrastructure Investors L.P., a Scottish limited partnership with registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9 WJ, and registered with the Scottish Registrar of Limited Partnerships under number 8364, acting through its general partner KKR European Infrastructure Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012 ("KKR European Infrastructure Investors L.P.");

KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and, registered with the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership under number 44484, acting through KKR Associates Infrastructure SBS L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure SBS Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.");

KKR Global Infrastructure Investors (Keats) L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012; and

KKR Partners II (International) L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and acting through its general partner KKR PI-II GP Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

ARTICLES OF INCORPORATION

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Atom Management S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until

such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the

Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such share premium may be allocated to the class of shares upon which the premium was paid and/or any other classes of Shares or may be at the free disposal of the Company.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation and Signature power. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any Manager;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31st December (all dates inclusive).

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased

by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31st December 2012.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of the Shareholders	Number of Shares
KKR Global Infrastructure Investors L.P.	995,000 shares
KKR European Infrastructure Investors L.P.	41,875 shares
KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.	13,625 shares
KKR Global Infrastructure Investors (Keats) L.P.	184,875 shares
KKR Partners II (International) L.P.	14,625 shares
Total:	1,250,000 Shares

All these Shares have been fully paid up by a contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

Extraordinary General Meeting of the Shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as Managers for an undetermined period:
 - Mr Guido Mitrani, born in Buenos Aires (Argentina), on 12 April 1983, residing professionally at Sterling Square 7, Carlton Gardens, SW1J 5AD London (United-Kingdom);
 - Mr Stefan Lambert, born on 8 January 1964 in Trier (Germany), residing professionally at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg; and
 - Mr Wolfgang Zettel, born on 15 November 1962 in Konstanz (Germany), residing professionally at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.
- 2) The Company shall have its registered office at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing persons, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze le vingt-cinquième jour de septembre;

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné, agissant en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché, qui restera dépositaire des présentes.

ONT COMPARU:

KKR Global Infrastructure Investors L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et enregistré auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro 43026, agissant par le biais de son general partner, KKR Associates Infrastructure L.P., agissant à son tour par le biais de son general partner, KKR Infrastructure Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors L.P.");

KKR European Infrastructure Investors L.P., un limited partnership de droit écossais, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9 WJ, et enregistré auprès du Registre des Limited Partnerships Ecossais sous le numéro 8364, agissant par le biais de son general partner, KKR European Infrastructure Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 ("KKR European Infrastructure Investors L.P.");

KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et enregistré auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro 44484, agissant par le biais de son general partner, KKR Associates Infrastructure SBS L.P., agissant à son tour par le biais de son general partner, KKR Infrastructure SBS Limited, ici représenté par M^e Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.");

KKR Global Infrastructure Investors (Keats) L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, agissant par le biais de son general partner KKR Associates Infrastructure L.P., agissant à son tour par le biais de son general partner, KKR Infrastructure Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012; et

KKR Partners II (International) L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman, agissant par le biais de son general partner, KKR PI-II GP Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

1. Forme et Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de "Atom Management S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini dans l'Article 8.2) si la Société a à ce moment un Gérant Unique; ou

(b) par le Conseil de Gérance (tel que défini dans l'Article 8.3) si la Société a à ce moment un Conseil de Gérance;

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément aux présents Statuts - y inclus l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg y compris la Loi 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou par le Conseil de Gérance le cas échéant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.19 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

À CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, les "Associés" sont les détenteurs de Parts Sociales et "Associé" sera construit en conséquence.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions relatives à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérants, sous réserve de la Loi 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, ladite prime d'émission peut être allouée à la catégorie de parts sociales sur laquelle ladite prime d'émission a été payée et/ou toute autres catégories de Parts Sociales ou peut être à la libre disposition de la Société.

5.3 La Société peut sans limitation accepter des apports en numéraires ou apport d'autre nature sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie des apports et peut attribuer les apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions sur l'utilisation de tels comptes doivent être prises par les Gérants sous réserve de la Loi 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à un apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales sous réserve de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne peuvent pas être cédées, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne peuvent pas être transmises pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions prévues par l'article 189 de la Loi de 1915 sont remplies;

7.2.3 la cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un seul Gérant, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre tout ou partie des actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts comme devant être décidées par les Associés.

10. Représentation de la société et Pouvoir de signature. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 si la Société est administrée par plus d'un Gérant, par tous Gérants;

10.3 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, si la Société a plus d'un Gérant, le Conseil de Gérance pourra déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour accomplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires ainsi que leur rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

12.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (l'"Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Assemblées Générales pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.8.2 La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Sauf si requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum pour l'adoption de résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 13.8.1 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.8.2, indépendamment du fait si tous les Associés ont voté ou pas.

14. Exercice comptable.

14.1 L'exercice comptable de la Société débute le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de son incorporation et se termine le 30 avril suivant (toutes les dates incluses).

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolution des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, selon les cas, peut décider de payer des acomptes sur dividendes avant la fin de l'exercice social sur base d'un état comptable duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que (i) les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder, lorsqu'applicable, le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la Loi de 1915 ou des Statuts et que (ii) toutes sommes distribuées ne correspondant pas aux profits réellement obtenus peuvent être recouverts par l'/les Associé(s) concerné(s).

16. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé pourra, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi luxembourgeoise. Dans les présents statuts:

17.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (c) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Nom des Associés	Nombre de Parts Sociales
KKR Global Infrastructure Investors L.P.	995.000 parts sociales
KKR European Infrastructure Investors L.P.	41.875 parts sociales
KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.	13.625 parts sociales
KKR Global Infrastructure Investors (Keats) L.P.	184.875 parts sociales
KKR Partners II (International) L.P.	<u>14.625 parts sociales</u>
Total:	1.250.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Assemblée Générale Extraordinaire des Associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les entités prénommées, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés comme Gérants pour une période indéterminée:

- M. Guido Mitrani, né le 12 avril 1983, à Buenos Aires (Argentine), résidant professionnellement à Sterling Square 7, Carlton Gardens, SW1J 5AD London (Royaume-Uni);

- Mr Stefan Lambert, né le 8 janvier 1964 à Trier (Allemagne), résidant professionnellement au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg; et

- Mr Wolfgang Zettel, né le 15 novembre 1962 à Konstanz (Allemagne), résidant professionnellement au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes ci-avant l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des parties comparantes, ces derniers ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. KDYEM, G.LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C le 28 septembre 2012. Relation: LAC/2012/45249. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012128516/585.

(120170332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Brennus S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 149.452.

L'an deux mille douze, le premier octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «BRENNUS S.A.», établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 novembre 2009, publié au Mémorial C numéro 2480 du 21 décembre 2009, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 149.452.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane LIEGEOIS, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Jérôme SCHMIT, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration de l'actionnaire représenté resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que les CENT (100) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

125677

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur: la société anonyme «Fiduo Conseils», établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 70.754.

Pouvoir est conférer au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Esch-sur-Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: LIEGEOIS S., SCHMIT J., Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02/10/2012. Relation: EAC/2012/12788. Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012128612/57.

(120170194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Highland Holdings (Luxembourg) S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.493.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth of September,
before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg

there appeared

Mr Hugues Bernard Charles LEPIC, residing at 20, Cheyne Walk, London, SW3 5RA, United Kingdom,
here represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in Mondorf-les-Bains,
by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given on 25 September 2012.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The proxyholder of the appearing person declared and requested the undersigned notary to state that:

I. Mr Hugues Bernard Charles LEPIC is the sole shareholder of Highland Holdings (Luxembourg) S.à r.l., S.P.F., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies' under number B 135.493 (hereinafter the "Company"). The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed dated 27 December 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 407 of 16 February 2008. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 28 August 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The capital of the Company is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1) each.

III. The agenda of the meeting is the following:

1) Increase of the share capital of the Company in the amount of eighty-seven thousand and five hundred euro (EUR 87,500) so as to raise it from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) to one hundred thousand euro (EUR 100,000), by the issuance of eighty-seven thousand and five hundred (87,500) new shares of one euro (€ 1) each, together with issue premium of two million and four hundred thousand euro (EUR 2,400,000).

2) Subscription and paying-up by Mr Hugues Bernard Charles LEPIC, prenamed, of eighty-seven thousand and five hundred (87,500) new shares of one euro (EUR 1) each together with issue premium of two million and four hundred thousand euro (EUR 2,400,000), by a contribution in kind of a liquid, certain and immediately payable claim held by Mr Hugues Bernard Charles LEPIC against the Company for an amount of two million four hundred eighty-seven thousand and five hundred euro (EUR 2,487,500).

3) Amendment of article 5 of the articles of association of the Company to reflect the capital increase which shall read as follows:

"The share capital of the Company is set at one hundred thousand euro (EUR 100,000) represented by one hundred thousand (100,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The shares may only be held by eligible investors as defined in article 3 of the SPF Law and may only be transferred by respecting this condition."

IV. After this had been set forth, the above named sole shareholder, represented as stated above, representing the whole corporate capital, has decided to take the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company in the amount of eighty-seven thousand and five hundred euro (EUR 87,500) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to one hundred thousand euro (EUR 100,000), by the issuance of eighty-seven thousand and five hundred (87,500) new shares with a nominal value one euro (EUR 1) each, together with the payment of an issue premium of a total amount of two million and four hundred thousand euro (EUR 2,400,000).

Subscription and Payment

Mr Hugues Bernard Charles LEPIC, prenamed, represented as stated above, declared to subscribe for all the eighty-seven thousand and five hundred (87,500) new shares with a nominal value one euro (EUR 1) each, together with an issue premium of a total amount of two million and four hundred thousand euro (EUR 2,400,000), and to fully pay them up by a contribution in kind of a liquid, certain and immediately payable partial claim held by Mr Hugues Bernard Charles LEPIC against the Company for an aggregate amount of two million four hundred eighty-seven thousand and five hundred euro (EUR 2,487,500).

Proof of the ownership by the sole shareholder of the contribution in kind has been given to the undersigned notary.

The sole shareholder declared that the contribution in kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the contribution in kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the contribution in kind to the Company.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article 5 of the articles of association of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 5. Capital.** The share capital of the Company is set at one hundred thousand euro (EUR 100,000) represented by one hundred thousand (100,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The shares may only be held by eligible investors as defined in article 3 of the SPF Law and may only be transferred by respecting this condition."

Expenses

The cost, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at two thousand nine hundred euro (EUR 2,900).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same proxyholder, in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

Follows the French version:

En l'an deux mille douze, le vingt-six septembre,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire, de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché du Luxembourg.

a comparu

Monsieur Hugues Bernard Charles LEPIC, résidant à 20 Cheyne Walk, Londres, SW3 5RA, Royaume-Uni, ici représenté par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé avec pouvoirs de substitution donnée le 25 septembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Le mandataire du comparant a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Monsieur Hugues Bernard Charles LEPIC est le seul associé de Highland Holdings (Luxembourg) S.à.r.l., S.P.F., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.493 (ci-après la «Société»). La Société a été constituée suivant acte notarié en date du 27 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 407 du 16 décembre 2008. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 août 2012, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

III. l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital de la Société d'un montant de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à cent mille euros (EUR 100.000) par l'émission de quatre-vingt-sept mille cinq cents (87.500) nouvelles parts sociales d'un euro (1 €) chacune, ensemble avec une prime d'émission de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000).

2) Souscription et libération par Monsieur Hugues Bernard Charles LEPIC de quatre-vingt-sept mille cinq cents (87.500) nouvelles parts sociales d'un euro (EUR 1) chacune ensemble avec une prime d'émission de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000), par un apport en nature d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de deux millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 2.487.500) détenue par Monsieur Hugues Bernard Charles LEPIC envers la Société.

3) Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital qui aura la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à la somme de cent mille euros (EUR 100.000) représenté par cent mille (100.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Les parts sociales ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles, tels que défini par l'article 3 de la Loi SPF et elles ne sont cessibles qu'en respectant cette condition.».

IV. Ces faits exposés, l'associé unique prénommé, représentant l'intégralité du capital social, a décidé de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à cent mille euros (EUR 100.000) par l'émission de quatre-vingt-sept mille cinq cents (87.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000).

Souscription et Paiement

Monsieur Hugues Bernard Charles LEPIC, prénommé, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire toutes les quatre-vingt-sept mille cinq cents (87.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000), et les libérer intégralement par un apport en nature d'une créance partielle, certaine, liquide et exigible d'un montant total de deux millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 2.487.500) détenue par Monsieur Hugues Bernard Charles LEPIC envers la Société.

La preuve par l'associé unique de la propriété de l'apport en nature a été rapportée au notaire soussigné.

L'associé unique a déclaré que l'apport en nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'apport en nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'apport en nature à la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5 des statuts de la Société a été modifié et a maintenant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de cent mille euros (EUR 100.000) représenté par cent mille (100.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Les parts sociales ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles, tels que défini par l'article 3 de la Loi SPF et elles ne sont cessibles qu'en respectant cette condition».

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunération ou charges sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à deux mille neuf cents euros (EUR 2.900).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 28 septembre 2012, REM/2012/1178. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012128776/156.

(120170322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Haken Lighthouse, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 80.659.

In the year two thousand and twelve on the eleventh day of September.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of HAKEN LIGHTHOUSE, having its registered office in L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse, incorporated on 2nd February 2001 by a deed of the Notary Maître Joseph Elvinger situated in Luxembourg, published in the Mémorial C number 791 of the 21st September 2001 that their Articles of Incorporation have not been amended.

The meeting was opened at 3.00 p.m. and was presided by Flora Gibert residing in Luxembourg.

The President appointed Ms. Fiona Finnegan residing in Luxembourg as secretary and scrutineer of the meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The shareholders present and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list, having been signed by the shareholders present, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

II) It appears from the attendance list that 310 shares representing the entire issued share capital of the Company are present or represented at the meeting.

III) The present meeting is regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders declare having been preliminary advised.

IV) The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to put the company into liquidation.

2. Appointment of Modern Treuhand SA, situated at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, as liquidator and determination of the powers to be given to the liquidator.

V) After this had been set forth by the President and acknowledged by the members of the board of the meeting, the meeting proceeded to the agenda.

The meeting having considered the agenda, the President submitted to the vote of the members of the meeting the following resolutions:

First resolution

The general meeting RESOLVES to dissolve and put the company into liquidation.

Second resolution

The general meeting RESOLVES to appoint as liquidator Modern Treuhand SA, situated at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, and to grant to the liquidator the powers and authority such as provided by article 144 of the Luxembourg company law.

The liquidator is authorized and empowered to carry out all transactions provided in article 145 of the Luxembourg company law without the authorization of the general meeting of the shareholders where such authorization is required.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxyholders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions unless otherwise provided by the shareholders' meeting, the company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the single signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

Nothing else being on the Agenda, the meeting was adjourned at 3.30 p.m.

Valuation

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present original deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil statuses and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le onze septembre.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de HAKEN LIGHTHOUSE, ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse, constituée le 2 février 2001 suivant acte reçu par le Notaire Maître Joseph Elvinger situé au Luxembourg publié au Mémorial C no. 791 du 21 septembre 2001 et les articles de constitution n'ont pas été modifiées.

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Mme. Flora Gibert, demeurant au Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Melle. Fiona Finnegan, demeurant au Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 310 actions représentant l'entière du capital émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire.

III) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

IV) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Décision de mettre la société en liquidation.

2. Nomination de Modern Treuhand SA, situated at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, comme liquidateur et détermination des pouvoirs à confier au liquidateur.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale DECIDE la mise en liquidation de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale DECIDE de nommer comme liquidateur Modern Treuhand SA, situated at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg et de conférer au liquidateur les pouvoirs et mandats prévus par l'article 144 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Le liquidateur est autorisé à accomplir tous les actes prévus à l'article 145 de la Loi et il est investi de tous les pouvoirs nécessaires sans qu'une autorisation de l'assemblée générale des actionnaires, lorsqu'elle est requise, soit nécessaire.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers et en l'absence d'autres décisions prises par l'assemblée des actionnaires, la société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.30 heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ mille trois cents Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergence avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, F. FINNEGAN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 13 septembre 2012. Relation: LAC/2012/42550. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2012128778/102.

(120170316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Oriole Parkway (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.716.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

AP VI CEVA Holdings, L.P., Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of limited partnerships in Cayman Islands under the number WK-61604,

here represented by Annick Braquet, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Oriole Parkway (Lux) S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and in particular by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the

Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. It may also acquire for investment trade receivables originated by affiliated entities and manage such investments.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at twenty thousand Sterling Pounds (GBP 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one Sterling Pound (GBP 1.00) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The Company's shares are indivisible and the Company recognizes only one owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, which sets the term of their office. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers composed of Class A managers and Class B managers (the Board). The managers need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

Art. 9. Procedure.

9.1 The Board shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the Board of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of Board are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

9.7 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company will be bound towards third parties in all circumstances (i) by the individual signature of the sole manager of the Company, in case there is only a single manager and (ii) in case more than one manager has been appointed, by the joint signatures of any Class A manager and any Class B manager of the Company, or (iii), as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law

IV. General meetings of shareholders and Circular resolutions

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting(s)) or by way of circular resolutions (the Circular Resolutions).

12.2. Where resolutions are to be adopted by way of Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. The shareholders cast their vote by signing, in one or several counterparts, the Circular Resolutions, all of which taken together constitute one and the same document.

12.3. Where the Company has one shareholder, the latter exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

12.4. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting procedures.

13.1. The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or of shareholders representing more than one-half of the share capital.

13.2. Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

13.3. General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

13.6. Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles are only amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Financial year and Annual general meeting of shareholders.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

14.2. Each year, the sole manager or the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the Law, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseur d'entreprises.

15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2. The shareholders appoint the réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseur(s) d'entreprises may be re-elected.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(1) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and decreased by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two

(2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The sole shareholder or the shareholders must appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and must determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholder(s), the liquidator(s) has (have) the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus remaining after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. In case of circular resolutions, signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable legal provisions, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription - Payment

Thereupon, AP VI CEVA Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, subscribes to twenty thousand (20,000) shares in registered form, with a par value of one Sterling Pound (GBP 1.00,-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twenty thousand Sterling Pounds (GBP 20,000).

An amount of twenty thousand Sterling Pounds (GBP 20,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company resulting connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as Class A managers and Class B managers of the Company for an unlimited period of time:

Class A managers:

- Mrs Wendy F. Dulman, attorney, born in Cleveland, Ohio (USA) on 16 November 1968, having her professional address at 9 West 57th Street, New York, New York 10019; and

- Mrs. Katherine Gregory Newman, attorney, born in Chicago, IL (USA) on 13 February 1979, with professional address at 9, West 57th Street, New York, 10019 New York, United States of America;

Class B managers:

- René Beltjens, born on September 17, 1961, in Etterbeek, Belgium, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Laurent Ricci, born on September 14, 1972, in Thionville, France, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Michael Robert Kidd, born on April 18, 1960, in Basingstoke, County of Hampshire, United Kingdom, having his professional address at 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Follows the French version:

L'an deux mille douze, le vingt-sixième jour de septembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

AP VI CEVA Holdings, L.P., une société en commandite exemptée régie par les lois des Iles Caïmans, dont le siège social se situe à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Caïmans, inscrite au registre des sociétés en commandite, sous le numéro WK-61604,

représentée par Annick Braquet, employée, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est " Oriole Parkway (Lux) S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle peut également acquérir des créances commerciales de placement émanant des entités affiliées et gérer ces investissements.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et tous autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et émissions d'obligations ou de valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut, d'une façon générale, effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt-mille Livres Sterling (20.000 GBP) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 GBP) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de Gérants A et de Gérants B (le Conseil). Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'associé unique ou des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués pour des tâches spécifiques par l'associé unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le Conseil se réunit, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sont mentionnées dans la convocation à la réunion du Conseil.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

9.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

9.7. En cas d'urgence, des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et être prouvées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) lorsqu'il y a un gérant unique, par la signature individuelle de ce gérant unique de la Société et (ii) lorsque plus d'un gérant a été nommé, par les signatures conjointes d'un Gérant A et d'un Gérant B de la Société, ou (iii) lorsque c'est le cas, par les signatures conjointes ou la signature unique de toute (s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué conformément aux dispositions de l'article 8.2. des présents statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. Les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales des associés (l'(les) Assemblée(s) Générale(s)) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires).

12.2. Dans le cas où les résolutions sont adoptées par voie de Résolutions Circulaires, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les associés expriment leur vote en signant les Résolutions Circulaires sur une ou plusieurs copies, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

12.3. Dans le cas où la Société a un seul associé, ce dernier exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale. Les décisions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.4. Les droits de vote de chaque associé sont proportionnels au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote

13.1. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.2. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

13.3. Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

13.4. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

13.5. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un associé) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

13.6. Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.7. Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

13.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation des engagements des associés dans la Société exige le consentement unanime des associés.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social et Assemblée générale annuelle des associés.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

14.2. Chaque année, le gérant unique ou le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires dans les six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseur d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment le(s) réviseur(s) d'entreprises et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) réviseur(s) d'entreprises peuvent être réélus.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée dès que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. L'associé unique ou les associés doivent nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminer leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue par le(s) associé(s), le(s) liquidateur(s) est (sont) investi(s) des pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation restant après la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique communément accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. En cas de résolutions circulaires, les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Sur ces faits, AP VI CEVA Holdings, L.P., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 GBP) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille Livres Sterling (20.000 GBP).

Le montant de vingt mille Livres Sterling (20.000 GBP) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.200,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants A et gérants B de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants A:

- Mme Wendy Friedman DULMAN, avocate, née à Cleveland, Ohio (Etats-Unis d'Amérique) le 16 novembre 1968, avec adresse professionnelle à 9 West 57th Street, New York, New York 10019 (Etats-Unis d'Amérique); et

- Mme Katherine Gregory Newman, avocate, née à Chicago, Illinois (Etats-Unis d'Amérique) le 13 février 1979, avec adresse professionnelle à 9 West 57th Street, New York, NY10019 (Etats-Unis d'Amérique);

Gérants B:

- René Beltjens, né le 17 septembre 1961 à Etterbeek, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Laurent Ricci, né le 14 septembre 1972 à Thionville, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Michael Robert Kidd, né le 18 avril 1960 à Basingstoke, County of Hampshire, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 septembre 2012. Relation: LAC/2012/45329. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012128946/482.

(120170199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Property Capital Partners SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Capital social: EUR 1.870.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 158.422.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of September, before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Property Capital Partners SPF S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) in the form of a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial), with registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 158.422 (the Company). The Company was incorporated on 19 January 2011 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 794 of 22 April 2011. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended by a deed of the undersigned notary dated 13 May 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 1741 of 1 August 2011.

The Meeting opens and the Meeting elects Mr Frédéric Pilorget, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg as chairman of the Meeting (the Chairman). The Chairman appoints Marine Baillet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary) and as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company (the Shareholders) represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list established by the members of the Bureau which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The powers of attorney from the Shareholders and the Subscribers (as defined below) represented at the present Meeting, after having been signed by the representative of the Shareholders and the Subscribers and the undersigned notary, will also remain attached to the present minutes to be filed with this deed with the registration authorities.

The Bureau having thus being constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. That all 1,579,500 (one million five hundred seventy-nine thousand five hundred) shares of the Company with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, representing the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 1,579,500 (one million five hundred seventy-nine thousand five hundred Euro) are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. The agenda of the Meeting (the Agenda) is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notices;

(2) Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital from the present amount of EUR 1,579,500 (one million five hundred and seventy-nine thousand five hundred Euro), represented by 1,579,500 (one million five hundred and seventy-nine thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, to an amount of EUR 1,870,000 (one

million eight hundred and seventy thousand Euro), through the issuance of 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred) new shares in the Company, with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each;

(3) Waiver of the preferential subscription rights of the existing shareholders of the Company in connection with the share capital increase referred to under item (2) above in favour of the subscribers;

(4) Subscription and payment of the new shares of the Company in cash;

(5) Subsequent amendment to article 5 of the Company's articles of association (the Articles) in order to reflect the share capital increase;

(6) Authorization and power for the amendment of the share register of the Company;

(7) Change of the date of the Company's annual general meeting from the third Thursday of June to the third Thursday of March of each year;

(8) Subsequent amendment to article 17 of the Articles to reflect the change of the Company's annual general meeting as decided under item (7) above;

(9) Appointment of Michael Hornsby, Olivier Lemaire, Bernard Lhoest and Werner Weynand, as new directors of the Company, with immediate effect;

(10) Empowerment to and authorization of any director of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda, including but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto; and

(11) Miscellaneous.

III. The Meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions except for the ninth resolution:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred Euro) in order to bring the share capital of the Company from the present amount of EUR 1,579,500 (one million five hundred and seventy-nine thousand five hundred Euro), represented by 1,579,500 (one million five hundred and seventy-nine thousand five hundred) shares, with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, to an amount of EUR 1,870,000 (one million eight hundred and seventy thousand Euro) through the issuance of 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred) new shares in the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each (the New Shares).

Third resolution

The Meeting notes that the Shareholders, to the extent necessary, waive their preferential subscription rights to the New Shares to the extent required for the purpose of the issuance and subscription of the New Shares, as described in the following resolution.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following interventions, subscriptions to and full payment of the New Shares as follows:

Interventions - Subscriptions - Payment

The Meeting accepts and records subscriptions to and full payment of the New Shares by way of a payment in cash in the aggregate amount of EUR 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred Euro) (the Subscription Amount).

The Meeting notes that:

(a) the details on (i) the identity of the new shareholders of the Company (the Subscribers) and the existing shareholders that will subscribe the New Shares (the Subscribing Shareholders), and (ii) the allocation of the New Shares are indicated on a table attached to the present deed; and

(b) the New Shares have been fully subscribed and paid up by the Subscribers and the Subscribing Shareholders by way of contribution in cash.

The Subscribing Shareholders and the Subscribers are all here represented by Mr Frédéric Pilorget, prenamed, by virtue of proxies hereto attached.

The Meeting resolves that the Subscription Amount will be allocated to the nominal share capital account of the Company for an amount of EUR 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred Euro).

The Meeting notes that the amount of the contribution in cash amounting to EUR 290,500 (two hundred and ninety thousand five hundred Euro) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate (the Certificate) confirming the availability of the Subscription Amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The Meeting notes that as from the present resolution the Subscribers are considered as shareholders of the Company and that they are entitled to deliberate and to vote, in accordance with the rights attached to their respective shares, on the subsequent items of the agenda of the Meeting.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend article 5, paragraph 1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase of the Company, so that it reads from now on as follows:

“ **Art. 5.** The subscribed capital of the Company is fixed at one million eight hundred and seventy thousand Euro (1,870,000 Euro) divided into one million eight hundred and seventy thousand (1,870,000) shares with a nominal value of one Euro (1 Euro) each.”

Sixth resolution

The Meeting resolves to (i) amend the share register of the Company to reflect the above capital increase and (ii) authorize and empower any director of the Company and any lawyer and employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the share register of the Company.

Seventh resolution

The Meeting resolves to change the date of the Company's annual general meeting from the third Thursday of the month of June to the third Thursday of the month of March of each year.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend article 17, paragraph 1 of the Articles in order to reflect the above change to the date of the Company's annual general meeting, so that it reads from now on as follows:

“ **Art. 17.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Thursday of the month of March at 5.00 p.m.”

Ninth resolution

The Meeting resolves with 99% of the share capital to appoint the following persons as new directors (administrateurs) of the Company effective as of the date of the present resolutions and for a term that will end at the occasion of the annual general meeting of the Company that will resolve on the annual accounts for the period ending on 31 December 2012 to be held in 2013:

Michael Hornsby, réviseur d'entreprises agréé, born on 21 January 1964 in Gateshead, England, with professional address at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg;

Olivier Lemaire, réviseur d'entreprises agréé, born on 14 October 1970 in Hermalle-sous-Argenteau, Belgium, with professional address at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg;

Bernard Lhoest, réviseur d'entreprises agréé, born on 26 March 1966 in Liège, Belgium, with professional address at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg; and

Werner Weynand, réviseur d'entreprises agréé, born on 29 March 1961 in Saint-Vith, Belgium, with professional address at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

As a consequence of the above appointments, the board of directors (conseil d'administration) of the Company will from now on be composed as follows:

John Hames;

Michael Hornsby;

Alain Kinsch;

Olivier Lemaire;

Bernard Lhoest;

Jeannot Weyer; and

Werner Weynand.

Tenth resolution

The Meeting resolves to authorize and empower any director of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the above resolutions, including but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and

Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 2,500.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Grand Duchy of Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt et unième jour du mois de septembre,

par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Property Capital Partners SPF S.A., une société anonyme sous forme de société de gestion de patrimoine familial, sise au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.422 (la Société). La Société a été constituée le 19 janvier 2011 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 794 du 22 avril 2011. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en vertu d'un acte du notaire instrumentaire en date du 13 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 1741 du 1^{er} août 2011.

L'Assemblée est ouverte et élit Me Frédéric Pilorget, Avocat, résidant professionnellement au Luxembourg, en tant que président de l'Assemblée (le Président). Le Président désigne Marine Baillet, juriste, résidant professionnellement au Luxembourg en tant que secrétaire (le Secrétaire) et scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituent ensemble le Bureau.

Les actionnaires de la Société (les Actionnaires) représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence établie par les membres du Bureau, qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les mandataires des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des Actionnaires ainsi que des Souscripteurs (tels que définis ci-dessous) représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire de prendre acte que:

I. l'intégralité des 1.579.500 (un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cents) actions de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune, représentant l'intégralité du capital souscrit de la Société d'un montant de EUR 1.579.500 (un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cents Euros) sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est par conséquent valablement constituée et apte à délibérer des points de l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée (l'Ordre du jour) est libellé comme suit:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.579.500 (un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cents Euros), représenté par 1.579.500 (un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cents) actions ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à un montant de EUR 1.870.000 (un million huit cent soixante-dix mille Euros), au moyen de l'émission de 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

(3) Renonciation aux droits de souscription préférentiels des actionnaires de la Société existants, en rapport avec l'augmentation de capital social mentionnée au point (2) ci-dessus, en faveur des souscripteurs;

(4) Souscription et paiement des nouvelles actions de la Société en espèces;

(5) Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter l'augmentation de capital social;

(6) Autorisation et pouvoir de modifier le registre des actionnaires de la Société;

(7) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle de la Société du troisième jeudi de juin au troisième jeudi de mars de chaque année;

(8) Modification consécutive de l'article 17 des Statuts afin d'y refléter le changement de date de l'assemblée générale annuelle de la Société décidé au point (7) ci-dessus;

(9) Nomination de Michael Hornsby, Olivier Lemaire, Bernard Lhoest et Werner Weynand en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat;

(10) Pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder à toutes les formalités requises auprès des autorités luxembourgeoises compétentes en rapport avec les points de l'ordre du jour ci-dessus, y inclus mais de manière non-exhaustive l'enregistrement et le dépôt de documents auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et la publication d'extraits au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, et plus généralement afin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires ou utiles y relatives; et

(11) Divers.

III. Après délibération, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes, à l'exception de la neuvième résolution:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Actionnaires représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.579.500 (un million cinq cent soixante-neuf mille cinq cents Euros), représenté par 1.579.500 (un million cinq cent soixantedix-neuf mille cinq cents) actions ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à un montant de EUR 1.870.000 (un million huit cent soixante-dix mille Euros), au moyen de l'émission de 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Nouvelles Actions).

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte que les Actionnaires renoncent pour autant que nécessaire à leurs droits de souscription préférentiels aux Nouvelles Actions, dans le cadre de l'émission et de la souscription aux Nouvelles Actions, tel que décrit dans la résolution suivante.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer l'intervention, la souscription et la libération intégrale des Nouvelles Actions selon les modalités ci-dessous:

Intervention - Souscription - Libération

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale des Nouvelles Actions au moyen d'un paiement en espèces d'un montant total de EUR 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents Euros) (le Montant de Souscription).

L'Assemblée prend acte que:

(a) les données sur (i) l'identité des nouveaux actionnaires de la Société (les Souscripteurs) et des actionnaires existants qui souscriront aux Nouvelles Actions (les Actionnaires Souscripteurs), et (ii) l'affectation des Nouvelles Actions, sont indiquées dans un tableau annexé au présent acte; et

(b) les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites et libérées par les Souscripteurs et les Actionnaires Souscripteurs au moyen d'un paiement en espèces.

Les Actionnaires Souscripteurs et les Souscripteurs sont tous ici représentés par Monsieur Frédéric Pilorget, pré-nommé, en vertu de procurations ci-annexées.

L'Assemblée décide que le Montant de Souscription sera affecté au compte de capital social nominal de la Société pour un montant de EUR 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents Euros).

L'Assemblée prend acte que le montant de l'apport en espèces de EUR 290.500 (deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cents Euros) est dès lors mis à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté auprès du notaire instrumentaire au moyen d'un certificat de blocage (le Certificat) qui confirme la disponibilité du Montant de Souscription sur le compte bancaire de la Société, et le notaire reconnaît expressément la disponibilité du montant ainsi versé.

L'Assemblée note qu'à compter de la présente résolution, les Souscripteurs sont considérés comme des actionnaires et de la Société et qu'ils sont désormais aptes à délibérer et voter sur les points suivants de l'ordre du jour, conformément aux droits attachés aux actions qu'ils détiennent.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5, paragraphe 1 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social ci-dessus de la Société, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est établi à un million huit cent soixante-dix mille euros (1.870.000 Euros) divisés en un million huit cent soixante-dix mille (1.870.000) actions ayant une valeur nominale de un Euro (1 Euro) chacune.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide (i) de modifier le registre d'actionnaires de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital social ci-dessus et (ii) d'accorder pouvoir et autorisation à tout administrateur de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder individuellement pour le compte de la Société à l'inscription des Nouvelles Actions dans le registre des actionnaires de la Société.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle de la Société du troisième jeudi du mois de juin au troisième jeudi du mois de mars de chaque année.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 17, paragraphe 1 des Statuts afin d'y refléter la modification ci-dessus de la date de l'assemblée générale annuelle de la Société, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17.** L'assemblée générale annuelle aura lieu dans la commune du siège social au lieu indiqué dans l'avis de convocation le troisième jeudi du mois de mars à 17h.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide avec une majorité de 99% du capital social de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée qui prendra fin à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société approuvant les comptes annuels de la Société pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2012, qui se tiendra en 2013:

Michael Hornsby, réviseur d'entreprises agréé, né le 21 janvier 1964 à Gateshead, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg;

Olivier Lemaire, réviseur d'entreprises agréé, né le 14 octobre 1970 à Hermalle-sous-Argenteau, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg;

Bernard Lhoest, réviseur d'entreprises agréé, né le 26 mars 1966 à Liège, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg; et

Werner Weynand, réviseur d'entreprises agréé, né le 29 mars 1961 à Saint-Vith, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

A la suite des nominations intervenues ci-avant, le conseil d'administration de la Société sera désormais composé des membres suivants:

John Hames;

Michael Hornsby;

Alain Kinsch;

Olivier Lemaire;

Bernard Lhoest;

Jeannot Weyer; et

Werner Weynand.

Dixième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser et d'accorder pouvoir à tout administrateur de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour accomplir toutes les formalités nécessaires auprès des autorités luxembourgeoise compétentes en rapport avec les résolutions ci-dessus, y compris mais pas de manière exhaustive, l'enregistrement et le dépôt de documents auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et la publication d'extraits au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, et plus généralement d'entreprendre toute autre démarche pouvant se révéler utile dans ce contexte.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement EUR 2.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les parties comparantes mentionnées ci-dessus l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ce dernier a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: F. PILORGET, M. BAILLET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 septembre 2012. Relation: LAC/2012/44788. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012128969/314.

(120170269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

eFront Luxembourg, Société Anonyme.

Capital social: EUR 64.496.202,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.894.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration de la Société en date du 25 septembre 2012 que Monsieur Olivier Dellenbach, né le 17 février 1961 à Strasbourg, France, résidant au 5, Impasse des Prêtres, 75116 Paris, France a été nommé délégué à la gestion journalière de la Société, pour une durée indéterminée avec effet au 6 août 2012 et avec un pouvoir individuel de signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 03 octobre 2012.

Référence de publication: 2012128506/14.

(120170305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire en date du 1^{er} octobre 2012.

En date du 1^{er} octobre 2012, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 13 septembre 2012, de Madame Thouraya Jarray en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration,

- de coopter, avec effet au 13 septembre 2012, Monsieur Jean-Marc Stenger, Lyxor Asset Management, 17, cours Valmy, F - 92987 Paris La Défense, en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2013, en remplacement de Madame Thouraya Jarray, démissionnaire.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Alias Investment

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2012128538/18.

(120170268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Avery Dennison Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, Zone Industrielle P.E.D..

R.C.S. Luxembourg B 99.412.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/10/2012.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2012128520/12.

(120170277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Acme Products Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 82.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012128527/10.

(120170302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Alquity SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 152.520.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lemanik Asset Management S.A.

Pascal DUFOUR / Jean Philippe CLAESSENS

Référence de publication: 2012128540/11.

(120170236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

New Baumeeschter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9190 Vichten, 28, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 157.120.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée «NEW BAUMEESCHTER S.à r.l.», ayant son siège social à L-9190 Vichten, 28, rue Principale,

inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 157.120,

tenue en date du 21 septembre 2012, suivant acte reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, enregistré à Diekirch en date du 26 septembre 2012, sous le référence DIE/2012/11066,

que l'actionnaire unique de la société prédite a pris la résolution suivante:

- Nomination de Monsieur Henri VERBEKE, né à Ougrée (Belgique) le 29 février 1956, demeurant à B-5377 Hogue, 327, Chemin des Epicéas, en tant que gérant technique de la prédite société, avec effet au 21 septembre 2012;

- Constatation que Madame Nathalie FRANK, née à Differdange le 15 janvier 1970, demeurant à L-9190 Vichten, 28, rue Principale, reste gérante administrative de la prédite société.

Ettelbruck, le 3 octobre 2012.

Pour extrait conforme

Le notaire

Référence de publication: 2012128939/21.

(120170046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Alquity SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 152.520.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 3 octobre 2012 que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Administrateurs

- Philippe MELONI, président, avec adresse professionnelle au 41, Op Bierg, L-8217 Mamer.
- William JONES, administrateur, avec adresse professionnelle au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.
- Paul ROBINSON, administrateur, avec adresse professionnelle au PO BOX 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.
- Paul FREER, administrateur, avec adresse professionnelle au 66th Floor, Suite 01, The Center, 99 Queens Road, Central, Hong Kong.
- Gianluigi SAGRAMOSO, administrateur, avec adresse professionnelle au 19, Via Cantonale, CH-6900 Lugano.
- Jean Philippe CLAESSENS, administrateur, avec adresse professionnelle au 41, Op Bierg, L-8217 Mamer.

2. Le mandat de KPMG Audit, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en tant que Réviseur de la Société a été renouvelé.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société appelée à statuer sur l'exercice clôturé au 30 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 3 octobre 2012.

Pour extrait conforme

LEMANIK ASSET MANAGEMENT S.A.

Pascal DUFOUR / Jean Philippe CLAESSENS

Référence de publication: 2012128539/29.

(120170235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Amenophis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012128542/13.

(120170275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

CERE III W Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.077.

Les comptes annuels pour la période du 26 novembre 2010 (date de constitution) au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Référence de publication: 2012128639/12.

(120170286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

AQUA AM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 131.707.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 septembre 2012

En date du 17 septembre 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'approuver et de ratifier les mandats d'une durée de trois années donnés à Monsieur Pierre Carras, Monsieur Lionel Le Maux et Monsieur Yves Wagner pour agir en qualité d'Administrateurs de la Société à partir du 16 septembre 2010.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Aqua AM SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2012128551/15.

(120170301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

AVE International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 104.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MOMO INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2012128571/11.

(120170176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Berkeley Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.898.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2012.

Berkeley Luxembourg S.à r.l.

Johannes L. de Zwart

Gérant B

Référence de publication: 2012128582/14.

(120170297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Global Blue Management & Co S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 169.360.

Version rectifiée

Remplacement dépôt L120159034 du 14/09/2012

Les statuts coordonnés au 30/08/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 03/10/2012.

Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2012128736/14.

(120169947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Betagroup Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 92.441.

Le Bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012128604/10.

(120170279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

CAD Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 122.886.

Extrait des résolutions

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société en date du 02 avril 2012:

L'Assemblée souhaite procéder au renouvellement des mandats sociaux suivants:

- Renouvellement du mandat de Monsieur Christian Collard en tant qu'Administrateur et Administrateur délégué
- Renouvellement du mandat de Monsieur Guy Carpentier en tant qu'Administrateur
- Renouvellement du mandat de Monsieur Alain Donckers en tant qu'Administrateur
- Renouvellement du mandat de la société à responsabilité limitée FISCALITE, COMPTABILITE, GESTION, S.à r.l., en abrégé FISCOGES, S.à r.l., dont le siège social est désormais si au 4, rue de Kleinbettingen, L-8362 Grass, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 61.071 en tant que commissaire aux comptes.

Les mandats des Administrateurs, administrateur délégué et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christian Collard
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2012128627/22.

(120170298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

CEREP City Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 154.197.

Les comptes annuels pour la période du 29 juin 2010 (date de constitution) au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2012.

Référence de publication: 2012128640/12.

(120170284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

ETI, Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 141.809.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012128708/10.

(120170306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

CEREP III Sweden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 128.648.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2012.

Référence de publication: 2012128641/11.

(120170285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

CEREP Students S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.003.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Référence de publication: 2012128642/11.

(120170287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Continental Finance Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 64.751.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012128659/9.

(120170300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

LU PC VIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 335.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 156.751.

Extrait des décisions prises par les actionnaires en date du 3 octobre 2012

1) M. Enrico Baldan, a démissionné de son mandat de gérant B avec effet au 3 octobre 2012.

2) M. Max Florian Kreuter, a démissionné de son mandat de gérant B avec effet au 3 octobre 2012.

3) Monsieur Christopher John Santer, né a Redhill (Royaume-Uni), le 18 avril 1973, demeurant a 6, Jedburgh Street, Clapham, SW11 5QB Londres (Royaume-Uni) a été nommé comme gérant B avec effet au 3 octobre 2012 et pour une durée indéterminée.

4) La société Pramerica Luxembourg Corporate Directorship Sàrl ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.370 a été nommée comme gérant B avec effet au 3 octobre 2012 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

LU PC VIII S.à r.l.

Panattoni Luxembourg Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Olivier Marbaise

Gérant

Référence de publication: 2012128873/23.

(120170210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Elysee & Associates Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 60.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012128698/13.

(120169943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Elysee & Associates Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 60.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012128699/13.

(120170202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Erual S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 105, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 146.145.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012128705/9.

(120170170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Pinxton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 56.270.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue pardevant le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 4 septembre 2012;

MAPRIMA Luxembourg S.A., une société ayant son siège social à L-8308 Capellen, rue Pafebruch, 89F, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 166.933, a été nommée en qualité de seul Administrateur, son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale de 2018,

MAPRIMA Luxembourg S.A., préqualifiée, ayant comme représentant permanent:

Monsieur Thierry Robert Octave STAS, expert comptable, né à Bruxelles le 20 Juin 1969, avec adresse professionnelle à 89F rue de Pafebruch L-8308 Capellen.

Luxembourg, le 4 septembre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour MAPRIMA Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2012129009/19.

(120170021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Essential Resources S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 157.891.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/10/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012128707/12.

(120170225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Etilux Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, Platinerei.

R.C.S. Luxembourg B 113.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 03/10/2012.

Référence de publication: 2012128709/10.

(120170159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

European Business Technologies & Engineering Expertises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3333 Hellange, 44A, route de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 99.327.

Le Bilan du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012128711/10.

(120169984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Eurotrust, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.381.

Par la présente, je soussigné, Julien KAZMIERCZAK, demeurant professionnellement au 33 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de mon poste d'administrateur de la société EUROTRUST, société anonyme, avec siège social au 33 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, N° RCSL B 86.381.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2012.

Julien KAZMIERCZAK.

Référence de publication: 2012128713/11.

(120170274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Fennel Acquisition (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2012.

Référence de publication: 2012128715/11.

(120170291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Fat Pipe Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 137.100.

EXTRAIT

La société COMMUNITY LINK SA présente sa démission en qualité d'Administrateur de la société FAT PIPE EUROPE (B137100) et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMMUNITY LINK SA

Référence de publication: 2012128719/12.

(120170228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Fat Pipe Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 137.100.

—
EXTRAIT

La société PREMIER TAX SA présente sa démission

en qualité de commissaire aux comptes de la société Fat Pipe Europe (B137100) et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 octobre 2012.

PREMIER TAX SA

Référence de publication: 2012128720/13.

(120170228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

G-Six-G, SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 92.087.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2012128731/10.

(120170100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

San Juan Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 156.712.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 19 septembre 2012

- L'Associé Unique accepte la démission de leur fonction de gérant de la société de Madame Anne-Sophie CHENOT, employée privée, avec adresse professionnelle 22, rue Goethe à L-1637 Luxembourg et de Monsieur Stéphane WEYDERS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 22, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, et ce effet immédiat.

- L'Associé Unique nomme en remplacement des gérants démissionnaires Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et Monsieur Gerard VAN HUNEN, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012129056/19.

(120170088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Goodman Lavender Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 162.353.

—
EXTRAITS

1. En date du 28 septembre 2012, Goodman Property Opportunities (Lux) S.à r.l., SICAR a transféré 11.750 parts à GELF Investments (Lux) S.à r.l. ayant son siège social au 28, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg.

2. En date du 28 septembre 2012 Goodman Property Opportunities (Lux) S.à r.l., SICAR a transféré 750 parts à GELF White GmbH & Co KG ayant son siège social au Peter-Müller-Straße, 10, 40468 Düsseldorf, Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Alvin Sicre
Mandataire

Référence de publication: 2012128737/17.

(120170209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Greenoaks Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 139.818.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2012.

Greenoaks Properties Luxembourg S.à r.l.
Représenté par M. Julien François
Gérant

Référence de publication: 2012128739/14.

(120170090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Guyana Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 114.457.

Par la présente Guyana Holding S.à r.l. informe de la démission de Mr Roel Schrijen de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 31.12.2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2012.

JTC (Luxembourg) SA
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2012128742/15.

(120170193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Général de Conseils et de Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 61.778.

I. Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon exceptionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen le 02 août 2012.

2^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Romain THILLENS de sa fonction d'Administrateur au sein de la société.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement, Madame Brigitte DENIS, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, administrateur de la société, avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2016.

II. Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon exceptionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen le 03 septembre 2012.

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission au 21 août 2012 de SGG - FFW S.A. (anciennement FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A.) et de procéder à son remplacement avec effet au 21 août 2012 par la nomination de H.R.T. REVISION S.A., ayant son siège social au 163, rue du Kiem L-8030 Strassen jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2016.

III. Changements d'adresse

La Société a été informée des changements d'adresse des administrateurs Madame Cornelia METTLEN et Monsieur Christophe BLONDEAU ayant désormais leur adresse au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS S.A.

Référence de publication: 2012128747/27.

(120170111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Ganot S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 95.594.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012128743/10.

(120170063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Gaynor Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.372.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012128746/10.

(120169973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

GLH Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 109.178.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 avril 2012 que:

La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 87.204, représentée par Monsieur Yves SCHMIT, a été renommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012128758/15.

(120169952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Giesecke & Devrient International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 20.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012128751/9.

(120170117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Giesecke & Devrient International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 20.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012128752/9.

(120170262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Trapeze ITS Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.218.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 147.281.

In the year two thousand and twelve, on the third day of September.

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

Trapeze Software Inc., a company incorporated under the laws of Ontario, Canada, having its registered office at 5800 Explorer Drive, 5th Floor, Mississauga, Ontario Canada L4W and registered with the Ontario Ministry of Government Services under Ontario Corporation Number 1144666,

here represented by Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, professionally residing in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 31 August 2012.

Said proxy, initialed *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party acting as the sole shareholder of Trapeze ITS Luxembourg, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 147.281, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 10 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 18 August 2009, number 1590 (hereinafter the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 29 January 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 20 April 2010, number 807.

The appearing party, representing the entire share capital, requests the notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder further resolves to increase the Company's share capital from its current amount of thirty thousand US dollars (USD 30,000) by an amount of one million one hundred and eighty-eight thousand US dollars (USD 1,188,000) up to an amount of one million two hundred and eighteen thousand US dollars (USD 1,218,000) by the issuance of one hundred and eighteen million eight hundred thousand (118,800,000) new shares having a par value of one cent (USD 0.01).

Subscription and Payment

The entirety of the newly issued shares has been subscribed by Trapeze Software Inc. and has fully been paid up by a contribution in cash in an amount of one million two hundred thousand US dollars (USD 1,200,000).

The contribution in cash of one million two hundred thousand US dollars (USD 1,200,000) has been allocated such as follows:

- one million one hundred and eighty-eight thousand US dollars (USD 1,188,000) have been allocated to the share capital of the Company; and
- twelve thousand US dollars (USD 12,000) have been allocated to the legal reserve of the Company.

The proof of the existence and the value of the contribution in cash have been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The sole shareholder consequently resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

“ **Art. 6.** The Company’s share capital is set at one million two hundred and eighteen thousand US dollars (USD 1,218,000) represented by one hundred and twenty-one million eight hundred thousand (121,800,000) shares with a par value of one cent (USD 0.01) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.”

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro (EUR 2.000,-).

Whereof the present deed is drawn up in Esch/Alzette on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy-holder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendzwoölf, den dritten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Francis Kessler, mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Ist erschienen:

Trapeze Software Inc., eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht von Ontario, Kanada, mit Gesellschaftssitz in 5800 Explorer Drive, 5th Floor, Mississauga, Ontario Kanada L4W, eingetragen im Ministry of Government Services von Ontario, Kanada unter der Nummer 1144666,

rechtmäßig vertreten durch Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, Privatbeamtin, wohnhaft in Esch/Alzette, gemäß privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt am 31. August 2012.

Die Vollmacht bleibt nach Zeichnung „ne varietur“ durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Erschienene ist der alleinige Gesellschafter der Trapeze ITS Luxembourg, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in 412F, route d’Esch, L-1471 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, im Luxemburger Handelsregister unter der Nummer B 147.281 eingetragen, gegründet aufgrund einer Gründungsakte von Maître Henri Hellinkx, mit Amtssitz in Luxemburg, am 10. Juli 2010, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations vom 18. August 2009 unter der Nummer 1590 veröffentlicht wurde (nachstehend die „Gesellschaft“). Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt geändert aufgrund einer Urkunde des Maître Henri Hellinkx, am 29. Januar 2010, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations vom 21. April 2010 unter der Nummer 827 veröffentlicht wurde.

Die Erschienene, welche das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft repräsentiert, ersucht den Notar, folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschließt, das Gesellschaftskapital der Gesellschaft von seinem gegenwärtigen Betrag von dreißigtausend US Dollars (USD 30.000) durch einen Betrag von einer Million hundertundachtundachtzigtausend US Dollar (USD 1.188.000) auf einen Betrag von einer Million zweihundertundachtzehntausend US Dollar (USD 1.218.000), durch die Ausgabe von hundertundachtzehn Millionen achthunderttausend (118.800.000) Anteile mit einem Nominalwert von einem Cent (USD 0.01) pro Anteil zu erhöhen.

Die Gesamtzahl der neu ausgegebenen Anteile wurde vom alleinigen Gesellschafter gezeichnet und durch Bareinlage in Höhe von einer Million zweihunderttausend US Dollar (USD 1.200.000) bezahlt die wie folgt zugeteilt werden sollen:

- Der Betrag in Höhe von einer Million hundertundachtundachtzigtausend US Dollar (USD 1.188.000) wird dem Gesellschaftskapital der Gesellschaft zugeteilt; und
- der Betrag in Höhe von zwölftausend US Dollar (USD 12.000,-) wird den gesetzlichen Rücklagen der Gesellschaft zugeteilt.

Der Nachweis des Bestehens und der Werthaltigkeit der Bareinlage wurde dem unterzeichneten Notar vorgelegt.

Vierter Beschluss

Folglich beschließt der alleinige Gesellschafter Artikel 6 der Gesellschaftssatzung mit folgendem Wortlaut zu ändern:

„ **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt einer Million zweihundertundachtzehntausend US Dollar (USD 1.218.000), aufgeteilt in einhunderteinundzwanzig Millionen achthunderttausend (121.800.000) Anteile mit einem Nominalwert von einem Cent (USD 0,01) pro Anteil.

Jeder Anteil gewährt eine Stimme bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.“

125710

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr zweitausend Euro (EUR 2.000,-) geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Esch/Alzette, Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der der englischen Sprache kundig ist, stellt hiermit fest, dass diese Urkunde auf Ersuchen der vorgenannten Partei in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, der dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt ist, hat diese Person mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 septembre 2012. Relation: EAC/2012/11671. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012129104/111.

(120170409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Run Light International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 141.851.

In the year two thousand twelve, on the twenty-seventh day of the month of September.

Before Me Henri HELLINCKX, notary public residing at Luxembourg.

There appeared:

THE LIGHT RUN LLC, An Arizona limited liability company, under Arizona Law (United States of America), having its registered office at 8401 East Cactus Road, AZ 85260 Scottsdale, (USA), registration number EIN 26-2767037.

Here represented by Mrs. Johana Bodart, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholders of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- it is the sole actual shareholder of RUN LIGHT INTERNATIONAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on September 19, 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 2496 of October 13, 2008.

- that, the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

It is resolved to transfer the Company's registered office from 7, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

Second resolution

It is subsequently resolved to restate article 5 of the articles of incorporation pursuant to the above transfer of registered office, which is amended and shall henceforth read as follows:

"The registered office of the Company is established in municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Follows the french version:

L'an deux mil douze, le vingt-sept septembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

THE LIGHT RUN LLC, une société à responsabilité limitée de droit américain (Arizona), avec siège social situé 8401 East Cactus Road, AZ 85260 Scottsdale, (USA), numéro d'enregistrement EIN 26-2767037, ici représentée par Madame Johana Bodart, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé actuel de la société RUN LIGHT INTERNATIONAL S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 19 septembre 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2496 du 13 octobre 2008.

- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de transférer le siège social de la Société du 7, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Il est décidé en conséquence de modifier l'article 5 des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. BODART et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 septembre 2012. Relation: LAC/2012/45336. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012129050/74.

(120170335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Global Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 83.167.

EXTRAIT

La société COMMUNITY LINK SA présente sa démission en qualité d'Administrateur de la société GLOBAL MANAGEMENT SA (B83167) et ce, avec effet immédiat. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

COMMUNITY LINK SA

Référence de publication: 2012128759/13.

(120170213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Eliot Luxembourg Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 95.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 117.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 septembre 2012.
Référence de publication: 2012128682/11.
(120170292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

GIT Worms, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 170.443.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 octobre 2012.
Référence de publication: 2012128755/11.
(120169958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Giva S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 12.112.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012128756/10.
(120169917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Global Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 83.167.

EXTRAIT

La société PREMIER TAX SA présente sa démission
en qualité de commissaire aux comptes de la société GLOBAL MANAGEMENT SA (B83167) et ce, avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03 octobre 2012.
PREMIER TAX SA
Référence de publication: 2012128760/13.
(120170213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Imexal S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 54, rue Maréchal Foch.
R.C.S. Luxembourg B 17.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012128808/9.
(120170148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2012.
